



Bordeaux, le 14 mars 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à 2x3 voies de la rocade ouest de Bordeaux

Lancement des travaux entre les échangeurs 12 et 13

Alors que les travaux de mise à 2 x 3 voies se poursuivent entre les échangeurs 13 et 15, l'État engagera ce lundi 17 mars une nouvelle tranche de travaux sur la section comprise entre les échangeurs 12 et 13, d'une longueur de 1,6 km.

- Un chantier en plusieurs étapes

Comme pour les sections précédentes, le chantier se déroulera en plusieurs étapes. Dans un premier temps, la bande d'arrêt d'urgence actuelle va être renforcée pour lui permettre de recevoir la circulation temporaire des véhicules et notamment des poids lourds. Un balisage provisoire sera également mis en place pour protéger la zone de création de la troisième voie sur le terre-plein central. Ces travaux s'effectueront de nuit entre le 17 mars et le 14 avril inclus.

Une fois ces aménagements réalisés, la construction de la troisième voie pourra commencer sur le terre-plein central. La voie de gauche actuelle sera reprise en même temps. La circulation sera maintenue sur 2x2 voies (la voie de droite actuelle légèrement rétrécie et la bande d'arrêt d'urgence renforcée). La vitesse sera limitée à 70 km/h sur la zone en travaux.

Enfin, dans un dernier temps, la voie de droite et de la bande d'arrêt d'urgence seront remises en état. Parallèlement, des écrans acoustiques et les travaux d'assainissement et de réseaux en bordure de la rocade seront réalisés.

Aucun aménagement n'est prévu sur les échangeurs concernés : l'échangeur 13 est déjà configuré pour 2x3 voies et l'échangeur 12 a déjà été réalisé entre 2009 et 2011 dans le cadre du plan de relance.

- Un calendrier toujours volontariste

Ces travaux entre les échangeurs 12 et 13 vont durer au total 15 à 16 mois. Ils devraient donc être achevés pour l'été 2015. L'achèvement des travaux en cours entre les échangeurs 13 et 15 reste prévu pour la fin de cette année 2014. La section comprise entre les échangeurs 10 et 12 sera aménagée à l'horizon 2015-2016.

En ce qui concerne la mise à 2x3 voies de la section comprise entre les échangeurs 4 et 10, les études sont en cours. Elles sont financées dans le cadre d'une convention passée en juillet dernier entre l'Etat et La Cub. La concertation devrait être engagée dès le mois de juin prochain. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ([DREAL](#)) Aquitaine devrait finaliser le dossier d'enquête publique d'ici le printemps 2015.